

## **Motion du personnel du LAAS sur la réforme du CNRS**

Le mardi 20 mai, Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, annonce ses décisions quant au futur du CNRS. Ces décisions sont prises en pleine « phase de finalisation de la concertation » suivant sa propre expression dans son entretien au quotidien Le Monde. Six instituts nationaux seront créés et deux maintenus. Les sciences du vivant et l'informatique, dont la qualité des recherches sont nationalement et mondialement reconnues, seront pilotées avec d'autres organismes (INSERM, INRA, INRIA, CEA), qui ont des finalités et des modalités de fonctionnement différentes.

Au delà de la méthode qui annonce les conclusions avant la fin de la concertation, et sans attendre les réponses à la lettre de mission du 27 février en cours de préparation au CNRS, ces décisions appellent plusieurs commentaires.

La séparation des sciences du vivant et de l'informatique du reste des champs scientifiques retire le caractère pluridisciplinaire du CNRS, et les y place comme domaines de seconde zone. Les actions interdisciplinaires, source de création de savoir, d'innovation et de richesse pour le 21<sup>ème</sup> siècle, impliquant ces domaines seront difficiles voire impossibles à programmer et à mener. L'interdisciplinarité sera rendue encore plus difficile par le processus de nomination des directeurs d'instituts et de direction collégiale envisagé qui tendra à cloisonner les disciplines.

La vision d'une informatique découplée des disciplines qui se retrouvent actuellement dans le département ST2I du CNRS est scientifiquement erronée et dépassée. Ainsi, aujourd'hui, seuls 2% des processeurs en usage dans le monde sont dans des ordinateurs. L'écrasante majorité se retrouve dans des systèmes matériels intégrés et communicants de toutes sortes, dont la conception et le contrôle exigent de comprendre et de développer à la fois le logiciel et le matériel, l'algorithmique et la technologie, d'en élaborer les structures mécaniques et le comportement énergétique, ainsi que de modéliser et de simuler les processus physiques et l'environnement d'opération. Le CNRS est le seul organisme à exercer un leadership sur l'ensemble de ces domaines. Le découplage de l'informatique serait grave de conséquences sur la qualité et la portée de nos recherches et sur leur capacité à répondre aux demandes sociétales à terme.

Le LAAS-CNRS qui mène des recherches sur l'informatique, l'automatique, le traitement du signal, la robotique, les micro et nano systèmes, avec des moyens technologiques importants et une cohésion construite au cours des années peut en témoigner par son expérience quotidienne.

Le personnel du LAAS-CNRS tient à réaffirmer son attachement à l'intégrité du CNRS, organisme pluridisciplinaire national, menant des recherches dans toutes les disciplines scientifiques et des recherches transdisciplinaires, dans des laboratoires de recherche propres ou mixtes avec les universités ou d'autres organismes.

Il demande à la direction du CNRS de défendre la création d'un institut au sein du CNRS – si instituts il doit y avoir - couvrant l'ensemble des disciplines des sciences et technologies de l'information et de l'ingénierie, seule structure dans le schéma envisagé permettant à la fois au CNRS de piloter des recherches cohérentes dans ces domaines imbriqués, et de mener des travaux conjoints avec d'autres champs scientifiques.

Toulouse le 27 mai 2008.